

Assises nationales du transport aérien

Performance environnementale : proposition du SNPL France ALPA

Réduire l'empreinte environnementale du transport aérien sans altérer la sécurité des vols

Les pilotes de ligne ont pleinement conscience des défis environnementaux que l'industrie du transport aérien doit relever. Il est impératif que le transport aérien contribue, lui aussi, à l'effort global et réduise son empreinte environnementale, particulièrement en termes d'émission de gaz à effet de serre, de consommation de kérosène et de nuisances sonores.

Néanmoins, le SNPL est convaincu que des études de sécurité doivent être systématiquement menées lors de l'élaboration des mesures environnementales. Faute de quoi certaines mesures prises en ce sens peuvent affecter la sécurité des vols.

A titre d'exemple, en région parisienne comme à Nice, l'un des aéroports à grand trafic international mondialement réputé pour sa complexité, la communauté des pilotes a identifié de nombreux risques liés aux choix environnementaux. D'une façon plus générale le SNPL se propose de partager la visibilité des risques apportée par la communauté des pilotes, à l'ensemble de l'industrie aérienne afin de contribuer à la performance environnementale sans pour autant sacrifier la sécurité des vols.

Le SNPL a la conviction que les considérations environnementales ne doivent pas prendre le dessus sur la sécurité des voyageurs et des personnels navigants.

Notons enfin que les compagnies aériennes et leurs pilotes sont d'ores et déjà mobilisés pour réduire l'empreinte environnementale des vols ? grâce notamment aux mesures suivantes :

- Optimisation des trajectoires au sol et en vol en regard des nuisances sonores et de la consommation de carburant.
- Diminution des nuisances sonores avion par l'utilisation optimisée des volets, moteurs et reverses lors des atterrissages.
- Descentes continues lors des procédures d'approche ;
- Optimisation du transport carburant afin d'éviter les surconsommations.
- Usage de biocarburants.

Proposition :

L'impact des mesures qui seront prises pour améliorer la performance environnementale du transport aérien doit être rigoureusement et systématiquement analysé au regard de la sécurité des vols, qui doit rester l'objectif premier.